

FUSÉE "DIAMANT" ET SATELLITE "A1"



Valeur : 0,30 F

Valeur : 0,60 F

Dessinés et gravés en taille-douce par DURENS

Couleurs : bleu roi, gris bleu, turquoise

Format horizontal 27 × 48
(dentelé 13)

8 bandes de 2 tryptiques à la feuille

VENTE

anticipée, le 30 novembre 1965 au Ministère des Postes et Télécommunications (20, avenue de Ségur - PARIS-7^e) ;

générale, le 3 décembre 1965 dans les autres bureaux.

Les progrès scientifiques enregistrés au cours des vingt dernières années ont été si considérables qu'ils ont conduit notre monde au seuil d'une fantastique aventure, l'exploration spatiale, rendue possible grâce à l'invention par l'homme de véhicules d'un genre nouveau dont les noms nous sont devenus bien vite familiers : fusées et satellites.

De même qu'en matière atomique, la France a estimé de son devoir d'être présente dans un domaine doublement important puisqu'il permet à une nation d'asseoir son prestige et, surtout, de garantir elle-même sa sécurité.

C'est ainsi que l'histoire des fusées a commencé en France dès 1950 avec la mise au point d'une fusée-sonde « Véronique », aboutissement certes de travaux antérieurs sur la propulsion, mais aussi première étape d'un programme tendant à créer une flotte nationale de véhicules spatiaux.

La responsabilité de l'ensemble de ce programme, tant militaire que scientifique, a été confiée à un organisme du Ministère des Armées — la Délégation ministérielle pour l'Armement (D.M.A.) — appelé par là-même à assurer des fonctions complexes. En effet, la D.M.A. est à la fois un promoteur d'études et de réalisations ainsi qu'un coordinateur entre, d'une part, les organismes de recherches tels le « Laboratoire de recherches balistiques et aérodynamiques » (L.R.B.A.) ou « l'Office national d'études et de recherches aérospatiales » (O.N.E.R.A.) et, d'autre part, les constructeurs, c'est-à-dire essentiellement les sociétés aéronautiques, les sociétés d'électronique et diverses industries d'équipement.

Selon l'utilisation qui en est faite, les fusées sont classées en quatre groupes : les fusées-sondes, les missiles expérimentaux, les missiles stratégiques et les lance-satellites.

C'est à cette dernière catégorie qu'appartient « Diamant », fusée à trois étages d'une longueur de 19 mètres et d'une masse totale, au départ, de 18,4 tonnes.

Réalisation entièrement française, « Diamant » s'inscrit dans la partie du programme dite des « pierres précieuses » dont la D.M.A. a confié la maîtrise d'œuvre à la « Société d'études et de réalisation d'engins balistiques » (S.E.R.E.B.) : ses deux premiers étages sont formés de deux fusées mono-étage, « Émeraude » et « Topaze », à propulsion respectivement par carburant liquide et par poudre ; à cet ensemble, dénommé « Saphir », un troisième étage d'un type nouveau, également propulsé par poudre, a été ajouté pour constituer « Diamant ».

Ainsi, quatre ans d'efforts — la réalisation de « Diamant » a été décidée en novembre 1961 — ont valu à la France de devenir la troisième nation au monde à posséder un lanceur de satellite. Cette place, enviable compte tenu de la complexité des problèmes techniques à résoudre et de l'importance des moyens de tous ordres à mettre en œuvre, notre pays l'a brillamment conquise le 26 novembre 1965, en lançant avec succès un satellite technologique, « A1 », capsule expérimentale de 40 kilogrammes utilisée pour permettre à « Diamant » d'effectuer une sorte de répétition générale.

En effet, ce premier lancement, réalisé depuis la base française d'Hammaguir au Sahara, démontre que la D.M.A. est désormais en mesure d'offrir une solution nationale aux problèmes de l'espace intéressant le « Centre national d'études spatiales » (C.N.E.S.), le « Centre national d'études des Télécommunications » (C.N.E.T.) et, bien entendu, le Ministère des Armées.

De plus, au-delà même d'une « première » qui, sur le plan international, est une véritable consécration, la réussite de l'opération « Diamant-A1 » souligne la qualité et l'efficacité de la technique française, ce qui apparaît de bon augure pour l'aboutissement futur des travaux entrepris, sous le signe de la coopération, par les divers organismes européens auxquels la France apporte son entière collaboration.

